

2025_10

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_10

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par le syndicat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Payeur départemental de l'Aude.

M. le Vice-président du S.M.A.H. de la Haute Vallée de l'Aude soumet au Comité Syndical le point 3 relatif au Compte Administratif 2024.

Le Compte Administratif fait apparaître :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	928 529,59
Recettes de fonctionnement	947 739,67
Résultat de l'exercice 2024	19 210,08 €
Report en section de fonctionnement de l'exercice 2023	867 645,81
Résultat à affecter	886 855,89 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	1 019 568,73
Recettes d'investissement	1 089 955,51
Résultat de l'exercice 2024	70 386,78 €
Report en section d'investissement de l'exercice 2023	- 321 800,21€
Résultat à affecter	- 251 413,43 €

RESULTAT de l'exercice 2024 (Total des sections)	89 596,86 €
--	--------------------

RESULTAT de clôture cumulé 2024 (Résultats à affecter)	635 442,46 €
--	---------------------

Restes à réaliser / Dépenses	422 833
Restes à réaliser / Recettes	759 970
Solde des restes à réaliser	+ 337 137 €
EXCEDENT globalisé 2024	972 579,46 €

Le Compte Administratif 2024 est soumis au vote de l'assemblée.

.../...

.../...

2025_10

Le Président n'ayant pas pris part au vote, et ce conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré,
à l'unanimité des voix,

ADOpte le Compte Administratif 2024 du Budget Principal (M 57),
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes,
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute
Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES